

LES VILLES-LECTURE

Dans les deux textes qui suivent, Jean FOUCAMBERT d'abord (à propos du dîner-débat organisé début septembre à Strasbourg) et Robert CARON ensuite (en présentant les nouveaux objectifs du Centre de Bessèges) font le point sur les politiques locales de lecture trois ans après l'ouverture du Centre National des Classes-Lecture (AL n°24, déc. 88) et la parution de notre "Charte des Villes-lecture" (AL n°25, mars 89 et n°26, juin 89). On verra que grâce au Conseil Général du Gard, le Centre de Bessèges - sans abandonner sa fonction initiale - devient terrain d'une autre expérience.

L'AFL a pu, en effet, tirer les enseignements de ces trois années expérimentales dans un "Cahier des charges des centres de classes-lecture" (AL n°32, déc. 90) permettant ainsi que se créent d'autres Centres comme le préconisait le Recteur MIGEON dans son rapport.

Dans le Gard, selon les modalités exposées par Robert CARON, fonctionnera un Institut départemental de la lecture, lieu de formation, de recherche et de réflexion, indispensable à l'instauration et au suivi de véritables politiques communales de lecture.

À l'issue de ses journées d'étude, l'AFL invitait à Strasbourg, dans un dîner-débat, des acteurs de terrain et des élus, des "fonctionnels" et des "politiques", afin de réfléchir en situation au concept de "ville-lecture". L'amorçage du débat était assuré par des responsables d'expériences déjà en place (Bessèges, Brioude, Nantes, Bouguenais) qui ont souligné la nécessité et la difficulté d'une cohérence transversale entre des partenaires impliqués dans leur propre logique. Le ton était au sérieux et à la modestie. On espérait alors que les élus locaux (représentants des Conseils Généraux du Haut et Bas-Rhin et des villes de Strasbourg et de Mulhouse) allaient, prenant appui sur les interventions précédentes, ouvrir une réflexion à voix haute, entre eux et avec leurs interlocuteurs quotidiens (bibliothécaires, enseignants, animateurs de la vie associative, formateurs, représentants de la hiérarchie Education nationale, GRETA, MAFPEN, DAFCO, etc.) pour analyser en quoi les nombreuses opérations entreprises avaient déjà certaines caractéristiques de cette cohérence et en quoi elles pouvaient encore progresser.

L'AFL a joué de malchance ; elle avait organisé cette table-(bien garnie)-ronde dans le seul endroit où les problèmes étaient déjà réglés. Les élus qui avaient peu écouté les propos de leurs collègues des Villes-Lecture venus témoigner ont lu un discours de convention, électoral, énumérant leurs réalisations dont la réussite ne laissait guère place au questionnement, encore moins au doute. Un bide nourri en guise de dîner-débat...

Une fois surmontée la déconvenue d'un rendez-vous manqué, nous avons à comprendre la raison d'un tel malentendu. Pourquoi les questions de lecture se réduisent-elles si facilement dans la tête des politiques à la promotion du livre ? Pourquoi le problème dans les termes où il a été posé et que nous reprenons ici est-il si difficilement repris ?

"... Les communes jouent déjà un rôle prépondérant dans l'incitation et le financement de toutes les actions qui concernent la lecture. Si on tentait de mieux décrire l'effet des dispositifs adoptés, il faudrait travailler sur deux axes.

- le premier sur lequel on marquerait l'ensemble des contributions, des financements et des réalisations : équipement d'écoles, construction de bibliothèques, subventionnement de multiples organismes, organisation d'actions de promotion, formation, etc.

- le second sur lequel s'inscriraient les outils pour chercher une cohérence entre toutes les opérations, pour associer chaque acteur à la définition et à la conduite d'une politique globale, pour étudier les conditions du rapport à l'écrit des différentes parties de la population pour mettre en place des dispositifs transversaux de formation des multiples acteurs et pour élaborer des instruments d'évaluation et de guidage.

Manifestement, ces deux axes sont déséquilibrés. Le premier se sature au point qu'on atteint la limite supportable des transferts de charge. Le second balbutie à un niveau qui laisse croire que les villes ne se reconnaissent pas le droit de peser pour que les différents acteurs travaillent ensemble de manière complémentaire au projet qu'ils auront ensemble élaboré. Bref, que d'acteurs, ils deviennent auteurs !

Le concept de Ville-Lecture nourrit ce deuxième axe : la recherche de ce qu'il faut mettre en oeuvre au niveau communal pour permettre à chaque institution de développer sa spécificité irremplaçable au service d'une politique concertée couvrant le plus large champ des implications du rapport à l'écrit de tous. Ainsi chaque action en direction de la lecture, à l'école, à la bibliothèque, dans l'entreprise, dans le quartier, dans la vie associative, dans la formation d'adultes, se renforce de ce que les conditions de sa réussite sont simultanément prises en compte dans les autres lieux."

On ajoutait que cette perspective ouverte aux communes suppose, surtout pour les plus petites, que les instances départementales, régionales et nationales mettent en place des aides pour leur information, leur réflexion et leur formation. C'est pourquoi le premier intervenant a été André ROUVIÈRE pour témoigner de la manière dont le Conseil Général du Gard traite de cette nécessité à partir de l'existence du Centre de Classes-Lecture de Bessèges. Le texte de Robert CARON témoigne de l'état d'avancement de ce projet. Puisse-t-il se substituer au débat qui n'a pas eu lieu...

Jean FOUCAMBERT

BESSÈGES, LA CROISSANCE !

DE VILLE LECTURE À DEPARTEMENT LECTURE ?

Le Centre National des Classes Lecture de Bessèges change de structure, élargit son champ d'expérimentation. À sa naissance : l'AFL - les "7 propositions", base théorique de l'idée de politique de lecture - et une commune du Gard, Bessèges, qui devient, par l'implantation de cette expérience "Première Ville-Lecture de France".

Les années ont passé, le Conseil Général sous l'impulsion d'André ROUVIÈRE (Sénateur, Vice-Président du Conseil Général du Gard) prend l'initiative profitant de la reprise du Centre par l'Association Gardoise pour le Développement de la Lecture (AGDL) pour élargir l'objet et donc l'ambition attachés au centre. Il ne s'agit plus seulement de "mener une politique de lecture sur un canton de 5 000 habitants" mais de disposer d'une structure qui soutient sur le plan d'un département entier les actions des divers partenaires dans le domaine de la lecture.

Ainsi, grâce à cette initiative, de "Bessèges, première Ville Lecture de France" nous nous dirigeons vers "le Gard, premier Département Lecture de France".

Voici, ci-après, l'apport de l'AFL dans cette nouvelle aventure. Il s'agit d'une trame de propositions qui feront l'objet de discussions et de précisions dans les semaines qui viennent entre le Conseil Général, l'AGDL et l'AFL.

Le Centre National des Classes Lecture a su, depuis octobre 1988, faire la preuve de l'intérêt d'une structure de formation et de recherche dans le domaine des politiques de lecture. Les municipalités, les associations, les écoles et les citoyens ont besoin d'un outil de recherche-action pour répondre avec efficacité à la crise de croissance qui frappe nos sociétés dans le domaine de la lecture. Diverses régions, départements et villes de France essaient d'y répondre en investissant dans la création de structures similaires à celle de Bessèges.

Le département du Gard, par son Conseil Général, innove. Après avoir soutenu l'implantation de l'expérience de l'AFL à Bessèges, il prend le relais et la paternité du premier plan lecture départemental, plaçant ainsi le Gard au tout premier rang dans ce domaine. Alliant l'expérience importante du Comité Départemental de la Culture et de la Bibliothèque Centrale de Prêt aux pistes et outils proposés par le Centre de Bessèges, il est en mesure de proposer aux gardois, aux municipalités, aux associations et aux entreprises, un outil de développement d'une rare cohérence.

Mais que peut réellement apporter le Centre National des Classes Lecture aux Gardois ?

EN DIRECTION DES MUNICIPALITÉS

Celles-ci ont à faire face à de nombreux problèmes : résorber le nombre de personnes étiquetées "Bas Niveaux de Qualifications", développer les équipements collectifs de lecture, soutenir l'action des enseignants, répondre aux inquiétudes des parents, proposer aux entreprises une main d'oeuvre locale qualifiée...

Ces missions, la municipalité doit les mener avec une multitude de partenaires et d'acteurs qui n'ont pas nécessairement la même réflexion, les mêmes angles d'attaque, les mêmes capacités techniques. Le risque de saupoudrage des soutiens aux différents partenaires est grand. Les élus le savent bien et récoltent aussi sa conséquence : l'inefficacité grandissante des actions.

Il incombe à la municipalité de piloter une réflexion collective très poussée qui devra déboucher sur la définition d'un projet d'actions communes, précis et cohérent.

Le Centre, dans ces aspects-là, a développé une réflexion et un savoir-faire qui vient à propos. En effet, chaque partenaire a ses propres structures de formation interne, il restait une zone d'ombre : comment des intervenants d'horizons divers apprennent et commencent à travailler ensemble ? L'expérience du centre dans ce domaine est unique.

Les municipalités du Gard vont pouvoir bénéficier d'une structure et de techniciens qui peuvent aider les acteurs locaux à faire émerger les projets de politique de lecture dont elles ont un urgent besoin.

Propositions d'actions pour 1991/1992 :

1. Campagne de sensibilisation et d'information sur l'intérêt d'une politique de lecture pour une municipalité ou un quartier.

- Cette campagne peut s'imaginer en étroite collaboration avec le Comité Départemental de la Culture et la revue **Calades** (rubrique régulière, dossier, page "politique de lecture",...).

- Elle peut s'organiser autour des "tournées" du bibliobus de la BCP pour envisager des rencontres avec les élus des communes rurales, les enseignants et les parents.

- Une programmation d'émissions de radio sur l'ensemble du réseau des radios locales.

2. Une première phase de formation/réflexion sur 10 sites gardois. Ces sites seraient choisis, sollicités, invités par les services du Conseil Général. Le déroulement sur ces communes prendrait la forme suivante :

- Un premier séjour d'une semaine à Bessèges pour 1 CM1/CM2 accompagné d'une équipe de 5 adultes. Séjour de formation à un certain nombre de techniques, mais aussi mise au point d'un plan d'action pour le retour.

- Dans la même année scolaire : un deuxième séjour d'une semaine pour les mêmes personnes. Objet : affinement des techniques, analyse des actions menées, pistes nouvelles à dégager. Ce volet concerne 10 communes et 4 900 journées de formation à un tarif très préférentiel.

3. Une manifestation/colloque organisée par le Conseil Général en fin d'année scolaire ayant pour but de faire état de l'avancement des travaux sur ces 10 sites expérimentaux.

EN DIRECTION DES ASSOCIATIONS

Le travail entrepris par le Centre depuis trois ans avec les différentes associations de formation du Gard montre une très forte demande de la part de celles-ci. Le principal obstacle rencontré est d'ordre financier. Grâce au soutien du Conseil Général, ces associations vont pouvoir concrétiser leur plan de formation.

Propositions d'actions pour 1991/1992 :

- Cinq stages d'une semaine pour 15 personnes impliquées dans des actions ZEP, DSQ, Nouvelles Qualifications, Illettrisme, RMI, CFI. Ces stages aborderaient essentiellement les aspects techniques de la lecture et écriture formant ainsi les formateurs qui interviendraient sur les sites mentionnés ci-dessus. Le choix et le recrutement se faisant sous la responsabilité du Conseil Général mais aussi de la DRFP, de la Mission Nouvelles Qualifications, du GPLI, de l'Éducation Nationale, de la Culture et de la Jeunesse et des Sports.

- Participation, comme cela se fait déjà, des formateurs du Centre aux groupes de pilotage et/ou de recherche que les différentes institutions finançant les actions "Bas Niveaux de Qualifications" mettent en place sur le département.

Ce volet concerne l'ensemble des associations intervenant en lecture et couvre 525 journées de formation à un tarif bas.

EN DIRECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Outre l'apport effectué par la formation en classes-lecture sur les 10 sites déjà mentionnés, il nous paraît important de poursuivre et d'approfondir le travail entrepris avec l'IUFM et les Inspecteurs de l'Éducation Nationale.

- 10 journées d'information proposées aux enseignants et sous la responsabilité des IEN.
- Participation, à la demande des responsables de stage, à la formation des enseignants comme nous le faisons dans d'autres départements (Nord, Ille-et-Vilaine, Bouches-du-Rhône, Tarn-et-Garonne).
- Accueil d'élèves-enseignants en stage pratique sur le Centre.

Il nous est difficile d'être plus précis dans ce secteur, préférant laisser à l'Education Nationale l'initiative du plan de collaboration pour cette année.

Ce volet, les années précédentes, concernait 500 à 600 journées de formation.

LA LIAISON AVEC LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA CULTURE ET LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT

Il nous paraît indispensable de participer étroitement au fonctionnement de ces deux structures de façon à relayer et soutenir, avec notre spécificité, les actions qu'elles engagent. Notre participation, les années précédentes, à des manifestations locales (Rencontres du CEVEN, "Festival du Conte" de Gagnières,...) doit s'amplifier et du même coup favoriser la réussite de telles initiatives. Notre action dans ce domaine porte sur deux aspects :

- 1) Les écrits que l'on peut produire à propos de telles manifestations.
- 2) Les réseaux d'écrits que l'on peut constituer sur les sujets qui sont l'objet des manifestations.

En bref, le Centre, à partir des thèmes des manifestations organisées par ces deux structures, peut devenir un lieu de production original qui montre comment l'écrit intervient dans chaque domaine de la vie sociale, économique et culturelle.

LA LIAISON HORS DÉPARTEMENT

Il est indispensable que le Centre continue à être ce lieu de recherche et d'innovation qu'il a toujours été. En ce sens, diverses participations auront des retombées intéressantes pour le département :

- Participation active à la recherche menée par l'AFL et l'INRP sur la production de textes (typologie des textes, genèse du texte, mise au point de nouveaux produits informatiques qui en découlent).

- Continuation du plan de recherche AFL/Mission Régionale Nouvelles Qualifications/Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme.
- Implication plus importante dans le travail mené par la DRFP, le GPLI, et le PAS au niveau régional notamment autour du Centre Source.
- Formation, expertise, aide à la création d'autres centres départementaux de lecture. Participation à la recherche sur les Villes Lecture.

Ces divers points nous paraissent riches de retombées possibles pour le département du Gard. Que ce soit au niveau de la qualité de la formation et des actions entreprises, ou que ce soit sur le plan, non négligeable, d'une renommée grandissante du Gard dans ce domaine, ces collaborations extra-départementales sont un passage obligé et vital.

Si "la lecture n'est en crise que de croissance", le Conseil Général du Gard par son action ambitieuse, apporte les éléments qui permettront de relever avec succès ce pari passionnant qui s'impose aux collectivités.

Robert CARON